

Covid-19

[1]

M le DASEN, « l'école d'après » doit commencer maintenant !

En réponse à notre courrier sur les 2S2C, vous avez souligné connaître l'importance de la charge de travail des directeurs et directrices dans la période. Vous nous avez indiqué qu'il n'y avait et qu'il n'y aurait pas de charge de travail supplémentaire qui leur sera demandée pour la mise en place de ce dispositif (lire nos communiqués sur celui-ci).

Bien, nous en prenons note ainsi que nos collègues.

Nous ne pouvons que reprendre les termes de notre courrier et bien parler de stress et d'épuisement au travail pour de nombreux collègues.

Les annonces du 28 mai de notre Ministre ne font qu'aggraver la situation : « toutes les écoles sont ouvertes, tous les élèves peuvent revenir... mais le protocole continue à s'appliquer ! »

Donc, M le Ministre laisse les directeurs expliquer aux parents que « oui » l'école est ouverte, mais qu'il n'y a pas de places ?!.

Déjà des tensions apparaissent, parfois violentes. Et de plus, le retour sur la base du volontariat aura pour conséquence que les élèves les plus fragiles ne reviendront pas.

Nous en avons assez de ces effets de manche qui témoignent d'une totale déconnexion du terrain.

Nos collègues adjoints sont également fortement mobilisés et souvent font du présentiel et du distanciel... sans attendre de primes.

Par contre, ils prennent comme une nouvelle violence vos convocations pour justifier leur demande de temps partiel...

D'autres collègues, oubliés par notre ministre, n'ont aucun moyen de garde pour leurs enfants... aucune consigne ministérielle à 1 jour ouvré du 2 juin !

Le mouvement se prépare sans les élus du personnel : sans doute une grande avancée démocratique.

Décidément « l'école d'après » se rapproche dangereusement de celle voulue par notre Ministre avant la pandémie : moins de droits, moins d'enseignements, moins de paritarisme...

Les intentions du Ministre sont intactes sur tous les dossiers ! Il juge la période propice au passage en force sur le statut du directeur : un projet de loi est déposé. Les 2S2C sur la forme comme sur le fond témoignent de la poursuite du démantèlement de l'école publique ; M Blanquer n'a pas attendu le COVID-19 pour vouloir externaliser une partie des apprentissages qui lui semblent secondaires.

M l'Inspecteur, nous vous assurons que tous vos personnels (enseignants, Aesh...) sont mobilisés dans la période pour répondre aux enjeux de l'école publique.

Il est par contre plus que nécessaire que notre employeur, vous en l'occurrence, leur apporte une attention particulière afin de les soutenir dans leurs missions.

Cela passe par exemple par

- > le maintien de tous les droits à temps partiels,
- > par le droit à garde d'enfants pour les personnels qui n'ont pas de solutions
- > par le droit à avoir un poste adapté ou à un allègement de services,
- > par la réalisation d'un maximum d'ineat/exeat,
- > par le maintien d'un mouvement départemental transparent et équitable...

Nous vous demandons, M l'Inspecteur d'Académie de répondre favorablement à ces demandes dans le cadre de vos responsabilités.

Il est beaucoup demandé à la profession, y donner une suite favorable serait un premier pas vers cette reconnaissance en attendant « l'Ecole d'après ».

Celle bien entendu de la profession et des élèves et non celle de notre Ministre.

Paul AGARD secrétaire départemental FSU-SNUipp37

URL source: <http://www.snuipp37.fr/snu2/edito-du-31-mai-2020>

Liens

[1] <http://www.snuipp37.fr/snu2/edito-du-31-mai-2020>